

# Commune de Gouvy - Comité de Pilotage POLLEC

## Compte-rendu de la réunion du 17/10/2023

Présences:

Excusés/Absents:

Equipe POLLEC:

Invitation envoyée le

Ordre du jour:

Sélection de la commune pour POLLEC 2022

CoPil POLLEC et GT Energie/Mobilité

Actions prioritaires de l'appel POLLEC 2022 et l'évènement annuel

Stratégie POLLEC générale jusque fin 2026

Brainstorming pour des actions supplémentaires/idées d'économie d'énergie avec quelques rappels des dernières proposition d'actions faites au dernier CoPil

Plan d'actions et de communications vers les citoyens/vers les partenaires/vers l'équipe POLLEC + appel aux nouveaux membres

Prochaine réunion

Déroulement et décisions

**Sélection de la commune pour POLLEC 2022**

La Commune de Gouvy a été sélectionnée suite à sa candidature à l'appel POLLEC 2022. Cet appel permet ainsi à la commune de poursuivre ses engagements climatiques (objectifs de -55% d'émissions de CO2 à l'horizon 2030 et de neutralité carbone à l'horizon 2050) via l'engagement à temps plein d'un coordinateur POLLEC jusque fin 2025.

**CoPil POLLEC et GT Energie/Mobilité**

Quelques rappels:

- PAEDC: Plan d'Actions pour l'Energie durable et le Climat

- Equipe POLLEC : Equipe coordonnée par le CPC, composée de membre de l'administration communal en charge du PAEDC.

- Comité de Pilotage : Comité coordonné par le CPC et composé d'acteurs du territoire communal participant à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du PAEDC en charge du PAEDC. Dans le cadre de l'ODR, ce comité de pilotage est aussi le GT Energie (devenu Energie-Mobilité). Ce dernier peut bien sûr aussi se réunir et mettre en oeuvre des actions propres à l'ODR et n'ayant pas forcément de liens directs avec le CoPil.

**Actions prioritaires de l'appel POLLEC 2022 et l'évènement annuel**

Les 6 actions prioritaires:

A1: analyse thermographique des maison

A2: stratégie de rénovations et d'économies énergétiques dans les bâtiments communaux

A3: cadastre énergétique des bâtiments communaux

A4: Création de zones de covoiturage

A5: Rénovation et mise en location d'une maison à Langlire comme logement social

A6: Activités de sensibilisation énergétique, climatique et environnementale dans les écoles

Evènement annuel Energie/Mobilité/(associations?): obligatoire pour POLLEC 2022: période ?

**Stratégie POLLEC générale jusque fin 2026**

Actions prioritaires de l'appel POLLEC 2022

Plan d'actions ODD

Actions supplémentaires pour atteindre les objectifs

Formations du coordinateur

Biodiversité 2022

Evènement annuel Energie-Mobilité-Associations

**Brainstorming pour des actions supplémentaires/idées d'économie d'énergie avec quelques rappels des dernières proposition d'actions faites au dernier CoPil**

**Rappel des propositions qui ont été faites au dernier CoPil du 21 février 2023:**

- Pour capitaliser toutes les informations partagées, il est suggéré de créer un document qui reprend les informations divulguées durant les conférences, une information sur les activités organisées et une proposition de s'inscrire pour faire réaliser un scan thermique. Ces infos pourraient faire l'objet d'un petit dossier détachable à intégrer dans une prochaine Vie Communale ou, autre proposition, de figurer dans un calendrier qui égrainerait les conseils au fil des mois (voir calendrier agricole de Baelen en annexe).

- Solliciter le CPAS pour booster l'accompagnement des personnes précarisées dans leurs démarches „énergie”

- Rédiger un dossier reprenant toutes les infos engrangées depuis le début des GT énergie/mobilité

- D'autres idées?: "calendrier" Energie-Climat-Environnement?

**Plan d'actions et de communications vers les citoyens/vers les partenaires/vers l'équipe POLLEC + appel aux nouveaux membres**

Voir ci-dessous +

Appel à candidature pour de nouveaux membres?

Plan d'actions et de communications		
Quoi?	Qui?	Pour quand?

Prochaine réunion le/en ...

**Steve THIRY**  
 Coordinateur POLLEC/PAEDC



Administration communale de Gouvy  
 Bovigny, 59  
 6671 GOUVY  
[steve.thiry@gouvy.be](mailto:steve.thiry@gouvy.be)  
 Tel : 080/29 29 23  
 Fax : 080/29 29 39

Ce message n'engage aucunement la commune de Gouvy et reste informel. Tout courrier officiel doit toujours être confirmé par lettre revêtue de la signature du Bourgmestre (ou son représentant) et de la Directrice Générale ou par les agents dûment mandatés par le Collège communal.